

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique 29 septembre 2011 à 20 heures 30, Salle de Réunion de la Mairie de Rodelle, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LALLE, Maire.

Etaient présents : M. LALLE Jean-Michel, Maire
M. BRALEY Christian, 1^{er} Adjoint
M. GUIBERT Michel, 2^{ème} Adjoint
Mme BRUEL FRAYSSE Magaly, Conseillère Municipale
Mme CATUSSE Véronique, Conseillère Municipale
M. CLAPIER Jean-françois, Conseiller Municipal
M. COSTES Claude, Conseiller Municipal
Mme FIRMIGNAC Claudine, Conseillère Municipale
M. LEMOURIER Joseph, Conseiller Municipal
M. POUGET Georges, Conseiller Municipal
M. PRIVAT Julien, Conseiller Municipal

Excusés : Mme FERAL Marielle, Conseillère Municipale ; M. GUILLOTH Pascal, Conseiller Municipal ; M. PUECH Maxime, Conseiller Municipal

ORDRE DU JOUR :

- Point sur la rentrée scolaire,
- Politique Jeunesse de la Communauté de Communes Bozouls Comtal,
- Problème de sécurité à l'entrée du village de Rodelle,
- Travaux en cours et à réaliser
- Questions diverses.

Point sur la rentrée scolaire :

L'effectif actuel est de 71 enfants, dont 29 en maternelle.

L'école primaire de Bezoules bénéficie d'un demi poste d'enseignant supplémentaire affecté à l'appui pédagogique. Le conseil des maîtres de l'école réuni le 20 septembre dernier a décidé d'accepter les inscriptions des enfants nés en 2009. Deux rentrées seront possible le 3 novembre 2011 et le 3 janvier 2012.

Le conseil se félicite de cette décision, un courrier sera adressé à tous les parents concernés.

Les institutrices souhaitent acheter du mobilier supplémentaire afin de cloisonner la salle de motricité pour l'accueil des tout petits. Montant total 741 €. Monsieur le Maire doit joindre madame l'inspectrice pour lui faire part de la répartition des classes dans l'école.

Lors du prochain Conseil d'école il sera demandé aux institutrices de bien vouloir, pour des raisons de sécurité, garer leurs véhicules sur le parking créé à cet effet.

Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la démission d'un des agents de la Commune, qui assurait les fonctions de cantinière et d'agent de service à l'école de Bezannes, il y a lieu de créer un poste à compter du 14 novembre 2011, pour une durée de 32 heures par semaine, afin d'assurer la continuité du service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de créer à compter du 14 novembre 2011, un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, d'une durée de 32 heures par semaine.

Une vacance de poste sera adressée, en ce sens au Centre de Gestion de l'Aveyron.

Une délibération sera prise en ce sens.

Politique Jeunesse de la Communauté de Communes Bozouls Comtal :

Les élus du groupe de travail « politique jeunesse » de la Communauté de Communes ont mis en place plusieurs actions.

Cet été les jeunes à partir de 11 ans pouvaient se rendre le jeudi à la piscine de Laissac moyennant 1 € pour le transport aller-retour. Bilan de fréquentation, sur les six jeudis proposés, 32 enfants ont été transportés. Bilan financier, coût pour la Communauté de Communes 300,24 €.

Le dimanche 2 octobre, sur le thème « ado, bouge ta commune », un rassemblement des ados de la Communauté de Communes Bozouls Comtal aura lieu à Lioujas de 10h à 17h. Plusieurs activités sportives et culturelles seront organisées : Tyrolienne, équitation, quad, tour d'escalade, danse africaine, tir à l'arc, etc....

Des navettes seront mises en place les jeudis des vacances scolaires de Toussaint et de Noël, pour se rendre au cinéma « Le Royal » de Rodez.

Problème de sécurité à l'entrée du village de Rodelle :

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été demandée à la Direction des routes et des grands travaux pour mesurer les vitesses pratiquées par certains usagers sur le D68, à l'entrée du village de Rodelle.

Les résultats recueillis sont les suivants :

Sens entrant dans le village :

- Vitesse moyenne de 39 km/h
- 91,5 % des véhicules circulent à une vitesse inférieure à 50 km/h
- 99,6 % des véhicules circulent à une vitesse inférieure à 60 km/h

Sens sortant du village :

- Vitesse moyenne de 35 km/h
- 94,6 % des véhicules circulent à une vitesse inférieure à 50 km/h
- 99,5 % des véhicules circulent à une vitesse inférieure à 60 km/h

La limitation de vitesse à 50 km/h est donc bien respectée.

Le Conseil Municipal décide de renforcer quand même la perception de l'entrée du village en réalisant quelques marquages en résine colorée. Coût 2.000 euros, à prévoir au budget 2012. Sera réalisé également le marquage à Saint Julien de Rodelle.

Travaux en cours et à réaliser :

Débroussaillage du Causse de Lagnac : Suite à la demande de monsieur FOULQUIER, monsieur le Maire propose de s'inscrire au programme TPE du Conseil Général (un Territoire, un Projet, une Enveloppe) et de se regrouper avec un autre Canton pour défricher le Causse de Lagnac.

Elargissement d'un chemin à Lagnac : Monsieur FOULQUIER demande l'élargissement du chemin qui passe devant sa propriété et qui mène chez COSTES. Il propose de donner une bande de terrain afin de déplacer le mur et la croix, ce qui élargirait le chemin. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à cette demande mais souhaite que Cédric FOULQUIER donne environ 5 à 6 mètres de terrain et qu'il remonte le mur et la croix à l'identique. Les employés apporteront leur aide pour démonter le mur, remonter et déplacer la croix, mais pas pour reconstruire le mur. Tous les frais seront à la charge de monsieur FOULQUIER, un acte sera passé devant notaire.

Secteur Bezannes :

- Nettoyer la place derrière chez Madame DEBIONNE et continuer vers chez FRANCK.

Secteur St Julien :

- Travaux de chaussée au lotissement La clé des champs,
- Travaux sur le chemin qui mène chez BERH,
- Démolir le carré en béton situé à côté de la salle des fêtes, laisser un morceau de mur pour entreposer les containers.
- Travailler sur les travaux d'aménagement du Couderc. Voir monsieur SOLIER.

Commander des panneaux indicateurs :

- du village de Fijaguet avec limitation de vitesse,
- voie sans issue à Bezannes,
- village de la Coste.

Réparer la sonnerie des cloches de l'église de Saint Julien.

Questions diverses :

Montant de la redevance assainissement pour 2013.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut fixer le montant des redevances assainissement pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de ne pas augmenter le montant des redevances,
- de soumettre à la taxe l'ensemble des maisons raccordées ou raccordables au réseau,
- de maintenir la redevance d'assainissement collectif qui comprend une partie variable et une partie fixe. La partie variable est déterminée en fonction du volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur le réseau public de distribution ou sur toute autre source, dont l'usage génère le rejet d'une eau usée collectée par le service assainissement,
- de fixer les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 sur la consommation d'eau, à savoir :

- Prime fixe annuelle (station et réseaux) : 25 € / an

- Part variable (station et réseaux) : 0,32 € / m³,
- Raccordement au réseau d'assainissement (branchement) : 250 €.

Sur les factures sera appliquée la redevance modernisation réseaux de collecte Adour Garonne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision.
Une délibération sera prise en ce sens.

Bilan des réunions publiques :

Résumé des réunions publiques qui se sont déroulées courant du mois de mai 2011.

St Julien de Rodelle :

Refaire une réunion de terrain pour revoir l'emplacement des parkings pour le projet aménagement du "Couderc"

Rodelle et ses environs :

Attention aux produits de désherbage et revoir les pratiques : pas dans les villages ou abords des maisons

Sécurisation de la côte de Rodelle : continuer comme à l'entrée du village : glissière bois

Assainissement : problème pour l'assainissement individuel : parfois pas possible : quelles aides disponibles ?

Lampe de l'église ou Maison Macary, à tourner pour éclairer le chemin derrière l'église

Extension éclairage parking de Rodelle entrée village pour sécurisation

Ralentisseur et panneau limitation de vitesse à l'entrée du village pour sécurisation entrée et sortie parking

Ajouter panneau St Julien de Rodelle et Chapelle de Ste Tarcisse au virage devant l'auberge Sentier pour aller chez Mme Baudry à améliorer comme chemin derrière l'église

Demande urgente : route vers chez Féral dans village de Rodelle mur de soutènement qui peut s'écrouler n'importe quand : les camions, livreur de fioul ou pour vider fosses ... ne veulent plus passer

Plus prévoir un état des lieux très rapide des autres murs de soutènement dans le village

Déjà demandé aux réunions précédentes et à nouveau cité :

Mettre en place système de récupération de l'eau de la fontaine dans la côte de Rodelle

Faire document de présentation et explicatif sur historique Rodelle : très demandé par les touristes ou explication à l'entrée du village

Signalisation et cheminement visite du village de Rodelle

Bezannes :

Sécurisation marre / voitures : dangereux quand route gelée

Sens interdit école non respecté : que faire ?

Monument aux morts à restaurer

SIEDA : Extension de réseau : CU de Mr et Mme CANTAGREL :

Suite au courrier du SIEDA nous informant que le raccordement en électricité de deux parcelles, pour la construction d'une maison d'habitation, peut être réalisé en souterrain. Le Conseil Municipal ne souhaite pas réaliser les travaux au frais de la Mairie pour un montant

de 4900 €, si le SIEDA réalise la totalité des travaux ou de 2125 € si la tranchée et la fourniture des matériaux sont à la charge de la Mairie.

Panneaux « brebis » à Bédénaux :

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge l'achat d'un panneau signalant la traversée de troupeaux de brebis à proximité du carrefour de Lédénac sur la départementale n°68.

Ronde du Téléthon :

Le Conseil Municipal autorise le passage de La Ronde du Téléthon le 3 décembre 2011 sur le territoire de la Commune.

Concours départemental des villes et villages fleuris :

La Commune de Rodelle a obtenu le 3^{ème} prix ex æquo, le 2^{ème} prix n'a pas été attribué.

Les remarques faites par les membres du jury seront portées au bulletin municipal.

Association Féria de Bezannes :

L'association demande que la commune prenne en charge la moitié des dépenses d'électricité qui s'élèvent à 459,48 €. Le Conseil Municipal accepte.

Cérémonie du 11 novembre :

Elle se déroulera à Rodelle le dimanche 13 novembre 2011.

Illuminations de Noël :

Seul le village de Rodelle sera décoré, l'achat de nouvelles guirlandes sera proposé lors de la prochaine réunion.

Visite de Terra Memoria :

Une visite de Terra Memoria est programmée avec tous les conseillers le samedi 5 novembre 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.